



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UGGC Avocats renforce son activité en concurrence & distribution en associant Malka Marcinkowski

- UGGC Avocats, cabinet pluridisciplinaire en droit des affaires, annonce la promotion de Malka Marcinkowski en qualité d'associé au sein du département « Droit de la concurrence / Droit de la distribution & Consommation ». Celui-ci regroupe désormais 3 associés et 7 collaborateurs.
- En cooptant un avocat ayant mené l'intégralité de sa carrière professionnelle au sein de ses équipes, UGGC Avocats conforte son positionnement de « cabinet de Client ».
- Fondé sur la fidélisation des talents, ce modèle permet d'offrir une continuité dans la qualité des services apportés aux clients.

Paris, le 2 juillet 2018 – UGGC Avocats, cabinet français indépendant spécialisé en droit des affaires, étoffe son collège d'associés avec la cooptation de Malka Marcinkowski. Elle devient la 36^{ème} associée du cabinet.

Malka Marcinkowski exerce ses fonctions au sein du département « Droit de la concurrence / Droit de la distribution & Consommation » qu'elle a rejoint en tant que stagiaire au début de sa carrière professionnelle, avant d'y devenir collaborateur puis avocat.

Elle intervient auprès de clients de toutes tailles, français ou étrangers, dans des secteurs aussi variés que la santé, l'agroalimentaire ou encore les biens de grande consommation. Elle accompagne ses clients sur toutes les problématiques et procédures de concurrence, tant en conseil qu'en contentieux : antitrust et enquêtes (national, UE), aides d'état, concentrations, distribution, contrats commerciaux, mise sur le marché, étiquetage, droit pénal économique (pratiques commerciales déloyales, tromperie...) réglementaire santé.

Un modèle managérial fondé sur la transmission aux nouvelles générations

Le positionnement de « cabinet de Client » d'UGGC Avocats repose sur l'idée que la connaissance approfondie du client et de son métier crée de la valeur. Il s'appuie notamment sur des relations durables, rendues possibles grâce à une forte fidélisation des équipes.

Jean-Jacques Uettwiller, associé-fondateur d'UGGC Avocats, commente : « La cooptation de Malka démontre notre volonté d'encourager les talents déjà présents au sein du cabinet. Nous avons à cœur de proposer à nos clients les compétences d'une équipe pérenne, ayant une excellente connaissance sectorielle.

De fait, la fidélisation des nouvelles générations, unies autour d'une culture d'entreprise axée sur la recherche de l'excellence, constitue l'une de nos spécificités sur le marché ».

Parmi les 36 associés d'UGGC Avocats, plus de la moitié ont rejoint le cabinet en tant que stagiaire ou collaborateur junior. Ce faible turn-over des équipes permet d'assurer aux clients une permanence de leurs interlocuteurs et une continuité dans la qualité des services proposés.

« UGGC Avocats est un cabinet présentant toutes les qualités requises pour un accompagnement efficace des clients, quels que soient leurs problématiques et secteurs d'activité. La diversité et la richesse des dossiers, le sens du travail en commun, les compétences pluridisciplinaires et le haut niveau d'exigence nous incitent constamment à prodiguer des conseils innovants à forte valeur ajoutée », commente Malka Marcinkowski.

Biographie



Malka Marcinkowski, Associé

Expertises : Droit de la concurrence: antitrust et enquêtes (national, UE), aides d'état, concentrations, droit de la distribution, contrats commerciaux, mise sur le marché, étiquetage, droit pénal économique (pratiques commerciales déloyales, tromperie...) réglementaire santé.

- Promue associé d'UGGC Avocats en juillet 2018
- Nommée avocat consultant d'UGGC Avocats en 2010
- Devient collaborateur du cabinet UGGC Avocats en 2002
- Admise au barreau de Paris en 2002
- Rejoint UGGC Avocats en tant que stagiaire en 2001
- Obtient son DEA de droit communautaire à l'université Aix-Marseille III en 2000
- Associations et instances professionnelles :
 - Membre du comité des jeunes de l'AFEC (Association Française pour l'Étude du droit de la Concurrence)
 - Membre de l'ACE (Association des Avocats Conseils d'Entreprises)
 - Membre de l'ASAE (Association pour le Suivi des Aides d'Etats)

A propos d'UGGC Avocats

Fondé en 1993, UGGC Avocats est l'un des tout premiers cabinets d'avocats d'affaires indépendants en France. Actif aux côtés des entreprises privées, des entités publiques comme des personnes physiques, il dispose d'une gamme riche de prestations juridiques et fiscales et d'une très grande capacité d'intervention à l'international, que ce soit grâce à ses bureaux en Europe, en Afrique et en Asie, ou à son réseau de correspondants de premier rang. Se positionnant comme un « cabinet de Client », il fonde notamment son approche sur la capacité de ses départements à intervenir de façon transversale et à déployer, selon les besoins, une palette complète d'expertises. UGGC Avocats est composé de plus de 120 avocats et juristes, dont 36 associés ; il a affiché un chiffre d'affaires d'environ 30 millions d'euros, en 2017.

Contacts media

Enderby

Franck Moulins – Tél : +33 (0)1 83 64 71 79 – fmo@enderby.eu

Marie Grillet – Tél : +33 (0)1 83 64 71 81 – mgr@enderby.eu